



C. Berté

UNE BIODIVERSITÉ NÉGOCIÉE

L'AMÉNAGEMENT URBAIN AU DÉFI DE LA MISE EN ŒUVRE
DE LA SÉQUENCE ÉVITER RÉDUIRE COMPENSER

Thèse en aménagement de l'espace, urbanisme
5 juillet 2022

Constance Berté

LATTS

LABORATOIRE TECHNIQUES
TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS



École des Ponts
ParisTech

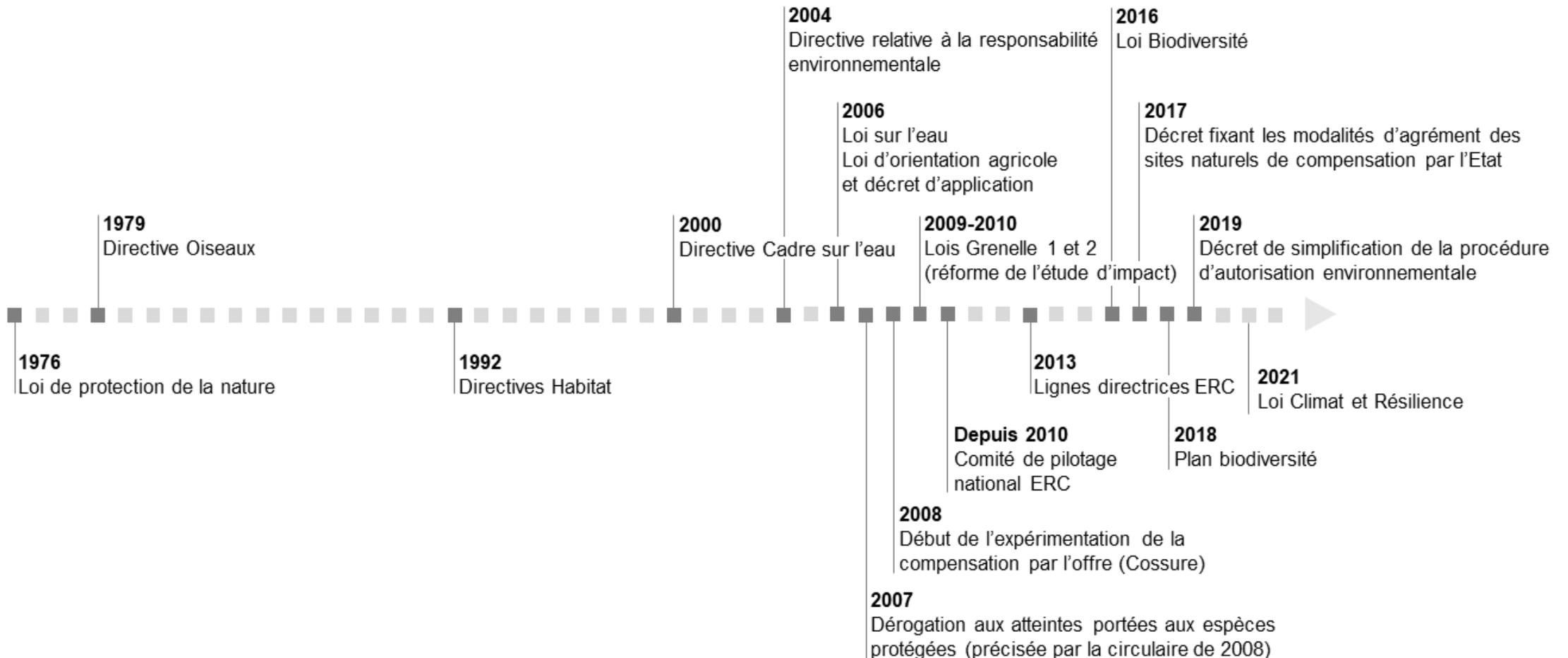


*« Il n'y a plus de foncier, il y a de moins en moins de place pour les projets, il n'y a plus du tout de place pour les mesures compensatoires qui aujourd'hui doivent se faire dans le cadre du projet. Là, il y a un vrai problème (...) C'est à moi qui bosse chez [un grand maître d'ouvrage] – c'est le comble ! – de dire : **il va falloir arrêter de construire** un moment parce qu'en tout cas dans notre région, ce n'est plus possible. Le territoire est complètement saturé. En plus, ça va créer de la **concurrence entre les différentes mesures compensatoires**. »*

(entretien avec un responsable des mesures compensatoires d'un grand maître d'ouvrage du BTP, situé dans le sud-est de la France, mai 2018).

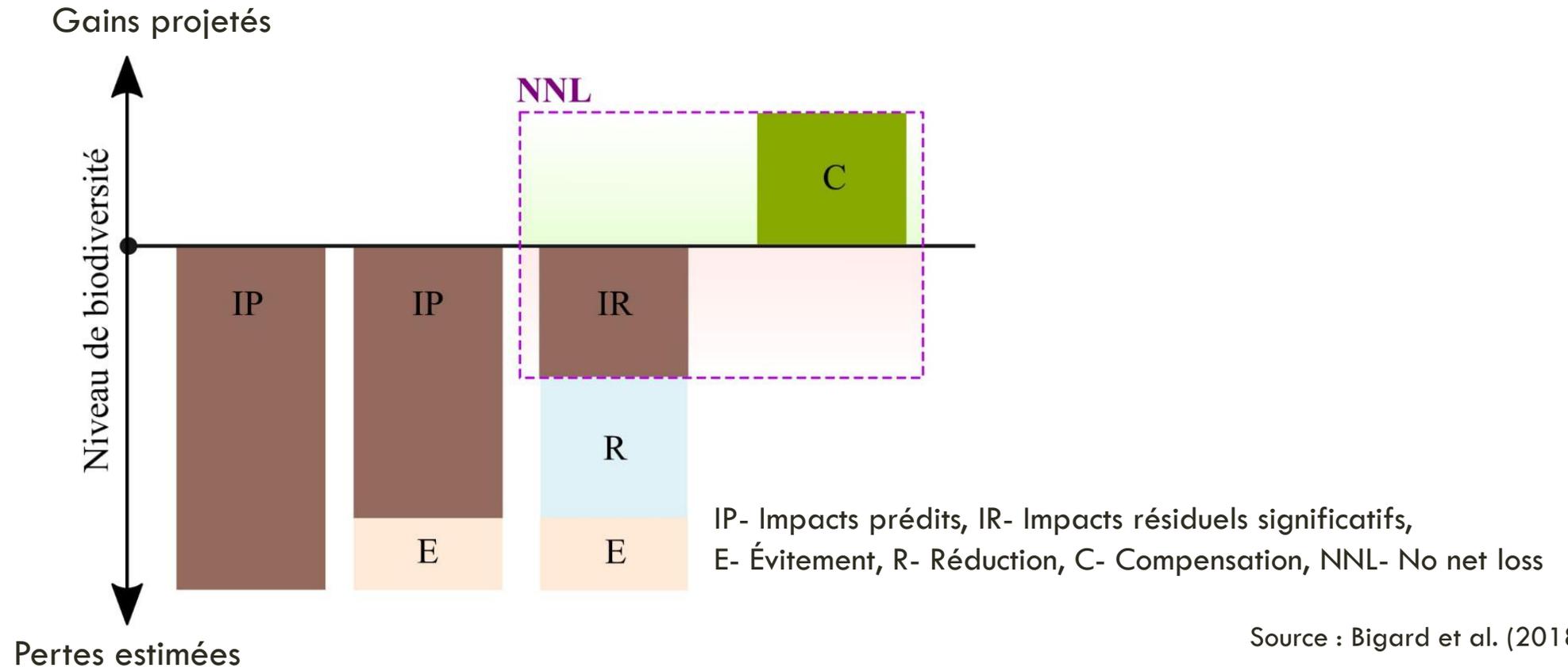


La séquence « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) a pour objectif d'éviter les atteintes portées à l'environnement, de réduire autant que possible celles qui ne peuvent être évitées et de compenser les atteintes résiduelles.



SÉQUENCE ÉVITER RÉDUIRE COMPENSER

Schéma représentant l'impact du projet à chaque étape de la séquence ERC



L'INTRODUCTION D'UNE NORME CONTRAIGNANTE DANS L'AMÉNAGEMENT

En quoi et comment la séquence ERC peut-elle affecter le processus d'aménagement et les marchés fonciers ?

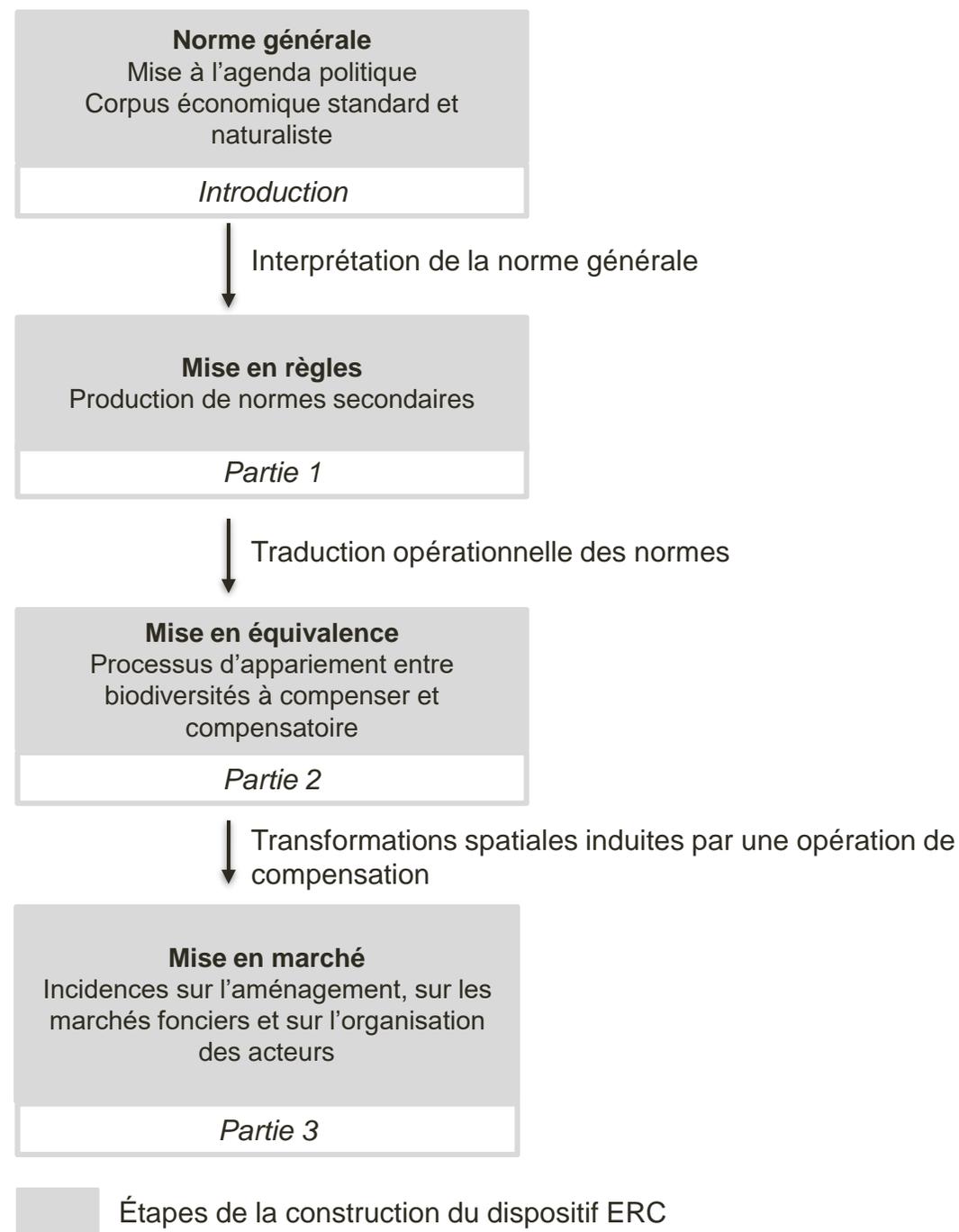
- ❖ *Hypothèse 1. Les parties concernées réduisent les contraintes associées à la dureté du foncier en assouplissant les critères d'équivalence en matière de biodiversité.*
- ❖ *Hypothèse 2. Les parties concernées atténuent les contraintes et les surcoûts associés à la faible liquidité des marchés fonciers en développant des formes d'anticipation.*

UN TRAVAIL EMPIRIQUE QUALITATIF

TYPES DE TERRAIN	LES SOURCES DE DONNÉES
Deux projets de ZAC au Mans	18 entretiens (avril – juillet 2019) Visites de site – Observation Archives de la Direction Départementale des Territoires (dossiers d’instruction)
Maîtres d’ouvrage (publics, privés ; grands et petits)	34 entretiens (printemps 2018 – mars 2020)
Intermédiaires (opérateurs fonciers, bureaux d’études, opérateurs de compensation, gestionnaires d’espaces naturels...)	53 entretiens (printemps 2018 – mars 2020) Visites de site – Observation
Services de l’État (services déconcentrés et administration centrale)	17 entretiens (avril 2018 – février 2020)
Allemagne	15 entretiens (septembre 2018)
TOTAL	123 entretiens

UNE DÉMARCHE SÉQUENTIELLE

- 1. La mise en règles
- 2. La mise en équivalence
- 3. La mise en marché



LA DÉFINITION DE LA BIODIVERSITÉ EST APPAUVRIE LORS DE L'OPÉRATIONNALISATION DE LA NORME

- Autonomisation

« La séquence ERC, c'est toutes les dimensions de l'écosystème. Aujourd'hui ce sont les **espèces protégées** qui sont traitées uniquement. Grosso modo, c'est ça qui se passe dans les faits. »

(entretien avec un membre d'une organisation professionnelle en charge de l'ingénierie écologique, octobre 2019).

- Approche fixiste

« C'est vrai que par rapport à [la] biodiversité qui est **dynamique**, on [acteur de la compensation] a une vision un peu, même complètement, **fixiste**. »

(entretien avec un chef de service écologue au sein d'un établissement public scientifique d'expertise, octobre 2019).

LA CHAÎNE DE L'AMÉNAGEMENT SE COMPLEXIFIE ET SE TRANSFORME

- Début de standardisation
- Compositions et arrangements avec la contrainte foncière

Stratégies pour composer avec la contrainte foncière

- Mutualiser
- Compenser sur site
- Mettre en place des conventionnements
- Mobiliser le patrimoine foncier du maître d'ouvrage
- Mobiliser le foncier public
- Anticiper la contrainte

DE FUTURES RECHERCHES EN AMÉNAGEMENT ET SUR LE FONCIER

« Pour moi, l'avenir, ce n'est plus d'aller chercher des territoires nouveaux à conquérir, à aménager [mais] de réfléchir [à] **comment on compose avec un espace fini.** »

(entretien avec le président d'une antenne départementale d'une association environnementale, juin 2019).

« Les contraintes, ça rend intelligent. Dans les années 80-90, on [maître d'ouvrage] ne se posait pas la question du foncier disponible (...) on **tartinait du béton** parce que **ça ne coûtait rien en foncier.** Donc, on a des projets qui ne sont pas du tout économes en espace. Maintenant, ça n'existe plus. (...) Notre première réflexion c'est **d'abord l'évitement** parce que c'est un besoin économique et foncier (...) On essaie de **restructurer l'existant... de reconstruire le port sur le port.** »

(entretien avec un chef de service environnement d'un grand port maritime, février 2019).



UNE BIODIVERSITÉ NÉGOCIÉE

L'AMÉNAGEMENT URBAIN AU DÉFI DE LA MISE EN ŒUVRE
DE LA SÉQUENCE ÉVITER RÉDUIRE COMPENSER

Thèse en aménagement de l'espace, urbanisme

Constance Berté

constance.berte@hotmail.fr

LATTS

LABORATOIRE TECHNIQUES
TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

